

Association XUTIK

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale de XUTIK pour l'année 2022/2023 du MARDI 19 Décembre 2023

Le Président souhaite la bienvenue à tous et remercie tous les adhérents pour leur présence à cette AG de l'année 2022/2023, année qui s'est clôturée au 31 Août 2023.

Il remercie les responsables de ce Centre de Loisirs « IZAIA », sa présidente Madame Malharin, pour le prêt de cette salle, et cela gratuitement, ainsi que Jeanine Dulong qui est notre relais pour cette réservation.

Il déclare donc ouverte l'Assemblée générale de XUTIK pour l'année 2022/2023, et la secrétaire de séance est Sylvie Duteil

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral et des activités de l'association
- Rapport financier
- Questions diverses
- Renouvellement du 1/3 sortant et élection de nouveaux membres au Conseil d'Administration
- Election du Bureau du Conseil d'Administration

Et cette assemblée se clôturera par un petit goûter de fin d'année.

RAPPORT MORAL par le Président :

Je voudrais commencer cette assemblée par une pensée pour Mayie Detchart qui nous a quitté si brutalement en ce début d'année 2023. Bien que membre de beaucoup d'associations, Mayie était une pratiquante assidue de la randonnée à Xutik depuis près de 20 ans.

Je vous souhaite à tous une bonne santé pour l'année à venir, et un prompt rétablissement pour ceux qui ont quelques soucis, pour qu'ils nous rejoignent rapidement.

A la fin de cet exercice 2022/2023, soit au 31 août 2023, nous étions 63 licenciés à Xutik.

Un nombre légèrement inférieur aux années précédentes. Il y a bien toujours de nouveaux arrivants ou des retours, mais qui n'ont toutefois pas compensé en nombre les non renouvellements de licences.

Le nouvel exercice 2023/2024 a quand même bien redémarré, puisque nous sommes à ce jour 53 licenciés, avec la reprise de la randonnée pour certains, des nouveaux licenciés, parfois nouveaux arrivants dans notre région, et à qui je souhaite à nouveau la bienvenue dans notre association.

Et pour les nouveaux licenciés, mais aussi pour les anciens, vous pourrez trouver sur le site internet de l'association xutik-amikuze.jimdo.com, tous les documents et informations sur la vie de l'association : programmes, photos, statuts, règlement intérieur, etc.

La pratique de l'association XUTIK est principalement la randonnée pédestre, en plaine et en moyenne montagne. Nous n'avons pas pu organiser de sorties raquettes l'hiver dernier car l'enneigement a été de courte durée dans la région.

Nous nous sommes également rencontrés autour de quelques moments plus festifs, comme le repas que nous avons partagé au Restaurant Portalenia, chez Claverane à Garris le 8 juin 2023, ou nous nous sommes retrouvés une quarantaine pour un bon moment de convivialité.

Nous nous étions aussi retrouvés pour une sympathique sortie grillades sur les hauteurs de l'Arradoy, début octobre 2022, mais avec quand même une petite randonnée pour se mettre en appétit.

Et le mois dernier, après report pour cause de météo défavorable, nous avons fait une joyeuse sortie à Ibardin, tous en car, avec une rando malgré la pluie en début, et un bon repas à la venta PEIO. Malgré le report de cette journée et la météo très incertaine, nous étions quand-même 40 participants.

En 2024, j'espère que nous pourrons encore renouveler ces types de bons moments de convivialité, mais avant l'hiver.

Les ACTIVITES de cet exercice 2022/2023 :

L'organisation des sorties est toujours basée sur un départ du parking AIRETIK à St Palais, en covoiturage pour aller rejoindre le lieu de départ de la rando indiqué sur les programmes.

Quand la météo est incertaine, consultez vos mails, pour vous assurer que la sortie est bien maintenue, ou modifiée en fonction de la météo.

Si vous voulez vous rendre directement sur le point de départ prévu dans le programme, informez-en l'un des animateurs qui vous indiquera si la rando est bien maintenue.

J'en profite pour faire un aparté sur les envois que nous faisons par mail, car il me semble qu'il y a des problèmes de non réception de mails.

Au minimum tous les 2 mois, nous vous envoyons à tous, par mail, le programme des 2 mois à venir. Si vous ne l'avez pas reçu avant le début des 2 mois concernés, faites le moi savoir et je vous le renverrai. Et pensez à regarder dans votre dossier des spams ou courriers indésirables

Concernant les sorties, il y a quelques règles qui figurent dans le règlement intérieur, et qu'il est toujours bon de rappeler :

- Les déplacements vers le point de départ de la rando se font en covoiturage, sous la responsabilité du chauffeur
- Rappel de quelques consignes lors des sorties : c'est l'animateur qui donne le tempo. On doit le suivre (et non le précéder). Sur les routes ouvertes à la circulation automobile, on doit laisser libre au moins la moitié de la voie de circulation, et marcher tous du même côté que l'animateur qui mène la randonnée. En groupe, on doit marcher sur la droite de

la chaussée sauf si le côté gauche permet d'y circuler en meilleure sécurité (s'il y a un trottoir ou un bas-côté plus praticable)

- Personne ne doit rester seul durant une randonnée, et on ne quitte jamais un groupe sans en informer quelqu'un, que ce soit pour un arrêt momentané, pour faire demi-tour ou pour changer d'itinéraire.
- Les animaux ne sont pas autorisés pour raison de sécurité
- Il faut respecter la nature et la propriété d'autrui en refermant les barrières après être passés. On évite toute cueillette sur les propriétés privées

Point sur le nombre de participants aux sorties hebdomadaires

Lors de la période Covid, il avait été demandé aux clubs, de faire un relevé des participants à chaque sortie de groupe, afin de surveiller les risques de contagions. Nous avons continué ces relevés, qui permettent d'établir des moyennes de participation sur chacune des types de journée : mardi journée, mardi ½ journée et jeudi ½ journée.

Une remarque générale : le nombre de participants varie du simple au double, quel que soit le jour, et en fonction de la période calendaire et de la météo.

- le Mardi journée : la moyenne de participants est de 19, avec des pointes à 24
- le Mardi ½ journée : la moyenne de participants est de 14
- le jeudi en ½ journée : la moyenne de participants est de 15

Rappel de quelques sorties de l'année 2022/2023 :

Nous avons fait notamment :

- En fin 2022 : Buztancelay depuis Baigorri, Casas de Iraty, le Baigura depuis Osses, le Larla depuis Bidarray, la rando avec grillades à l'Arradoy
- Puis en 2023 : Gamia depuis Lacarre, la chapelle d'Oylarandoy depuis Baigorri, le Jara depuis St Martin d'Arrossa, le Chapeau du Gendarme et Inxurizte, le Nethé à St Just Ibarre, le Gorospil de Dancharia,, la Madeleine e Soule, la grotte d'Harpea à Esterençuby, le Buluntza depuis Aincille, Okabe par Burdinkurutzeta, le Mounhoa depuis Lasse, Le lac d'Arlet depuis les forges d'Abel en vallée d'Aspe, l'Iparla depuis Bidarray

Merci à tous les animateurs qui font de leur mieux pour établir un programme de randonnées les plus variées possibles, qu'elles soient anciennes, revisitées ou nouvelles, afin que tous les licenciés puissent participer

Les Formations d'animateurs :

Durant cet exercice 2022/2023, pas de formation d'animateur ou d'accompagnant sportif.

Je rappelle que ces formations sont gratuites pour les licenciés, et sont réalisées dans le département pour la très grande majorité.

Elles sont financées par les aides de la FFRS, du Coders, du Conseil Départemental et du club.

Chaque année, début Juin, nous établissons un dossier de demande d'Aide au Conseil Départemental, pour les formations qui ont été terminées au 31 mai. Et pour le moment, en fin d'année civile, en décembre, le Département nous reverse une aide de 70 % du coût des formations.

Alors, s'il y a des volontaires, faites le moi savoir. Vous pouvez aussi consulter sur le site internet de la FFRS, le planning des formations prévues en 2024.

Pour 2024 :

Nous reconduirons la même organisation des sorties :

- Le mardi, alternance de demi-journées et de journées entières, avec quelques-unes possibles pour les 2 niveaux de randonneurs quand le terrain le permet.
- Le jeudi, en demi-journée
- Quelques sorties en montagne si la météo le permet.
- Nous reconduirons un repas du club tous ensemble au prochain printemps, ainsi qu'une sortie rando/repas comme nous venons de le faire à Ibardin, avec un déplacement en bus si le nombre de participants et la distance le permettent

Le Coders64 et la FFRS :

Un petit rappel de l'organigramme club, Coders et FFRS

Tous les clubs affiliés à la FFRS (Fédération Française de la Retraite Sportive), comme l'est Xutik, sont rattachés à un Coders (Comité départemental de la retraite sportive) dans leur département, d'où l'appellation Coders64 pour nous.

Et tous ces Comités Départementaux sont rattachés à la FFRS qui assure en partie le financement de leur fonctionnement et des formations que les coders organisent

Vous retrouvez ces 3 niveaux (FFRS, Coders, Club) dans la composition du montant de votre licence. Vous avez tous constaté une augmentation de son montant, et je vais vous l'expliquer.

En 2022, la FFRS a lancé un plan de modernisation de son système d'information, pour être opérationnel courant 2023, et obligatoirement pour l'enregistrement des licences 2023/2024 au mois d'août 2023. D'autres fonctionnalités arriveront plus tard, comme la comptabilité, les plans de formations, la gestion des séjours, etc.

Pourquoi ce changement :

- Parce que l'ancienne application (Télémat) avait des fonctionnalités défaillantes et son éditeur SE2I est en difficulté et ne peut plus assurer aucune évolution
- Parce que la licence dématérialisée et le paiement direct par carte bancaire sont des obligations légales du Ministère des Sports, que l'ancienne application ne pouvait prendre en compte.

Ces évolutions ont un coût important, et ce printemps 2023, la FFRS nous annonçait une augmentation de 6 € de la part FFRS sur la licence, part qui passerait de 20 à 26 €. Cela ne s'est pas passé sans de gros débats et rebondissements dans les AG de la Fédération, avec de nouvelles élections et des démissions. La dernière en date étant celle de la Présidente Mme Gueriaud la semaine dernière.

Mais pour ne pas répercuter la totalité de cette augmentation de 6 € sur le coût de la licence 2023/2024, et le bilan financier le permettant, le Conseil d'Administration de Xutik a pris la décision de diminuer la part club de 3€, soit de 19 € à 16 €. Ainsi l'augmentation de votre licence 2023/2024 a été ramenée à 3 €, passant de 43 à 46 € pour la licence de base

Donc, la composition du coût d'une licence de base à Xutik est la suivante :
 26 € pour la FFRS, 4 € pour le Coders64 (inchangé) et 16 € pour Xutik.

Vous avez dû recevoir par mail en provenance de FFRS360, votre licence 2023/2023 en fin novembre 2023. Est-ce bien le cas ?

Vote du RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité

COMPTES COURANTS		LIVRETA	
Compte Débit	5 265,13 €	Compte Crédit	5 265,13 €
Transfert Livret A de l'Association	4 000,00 €	Virement de Livret A	4 000,00 €
Frais bancaires CAJ	0,30 €	Intérêt	0,30 €
Frais de chèque	124,83 €		
Fournitures Coders AG 2023	317,98 €		
Fournitures pour Gâtistes	1,10 €		
Papier A4 et Rechargeur papier	1 282,92 €	Vêtement spécial prix réduit	1 282,92 €
Fourniture bureau	28,91 €		
Avance Formation Coders	1 400,00 €	Aide FFRS au développement	200,00 €
Régime FCL pour 4 animateurs par FFRS	1 200,00 €	Aide du Conseil Départemental	212,00 €
Régime FCL pour 1 animateur par CAJ	1 200,00 €	Aide FFRS	50,00 €
Régime FCL pour 1 animateur par CAJ	25,00 €	Aide du conseil CAJ	50,00 €
Prélèvement FFRS (sa licence)		Aide du conseil CAJ	120,00 €

COMPTES COURANTS	Solde au 31/08/2023 =	241,77 €
LIVRETA	Solde au 31/08/2023 =	3 000,00 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Questions ou suggestions ?

Le Président donne la parole à l'assemblée, nous pas de questions de l'assemblée.

RAPPORT FINANCIER :

Présentation des comptes de l'exercice 2022/2023, arrêté au 31 Août 2023.

La trésorière du club, Nathalie BERTIN ayant démissionné au 31 août et n'ayant pas repris de licence, je vais vous en faire la présentation,

Comptes 2022/2023 (du 01/09/2022 au 31/08/2023)			
		Solde créditeur au 01/09/2022	3 317,14 €
DEPENSES	DEBIT	RECETTES	CREDIT
Prélèvement FFRS (63 licences)	1 538,10 €	Cotisations 63 adhérents 2022/2023	2 801,00 €
Renouv.PSC1 pour 1 animateur par la Croix-	65,00 €	Aide du Coders pour PSC1	150,00 €
Renouv.PSC1 pour 4 animateurs par l'UDPS	220,00 €	Aide FFRS PSC1	90,00 €
Avance Formations au Coders64	380,00 €	Subv du Conseil Départemental	516,00 €
		Aide FFRS au développement	200,00 €
Fourniture bureau	38,99 €		
Repas Xutik au Restaurant Garris	1 292,50 €	Versement chèques inscrits repas	1 034,00 €
Fournitures pour Grillades	71,70 €		
Fournitures Goûter AG 2022	217,38 €		
Frais dépl aux réunions	137,00 €		
Frais bancaires CAEL	4,50 €	Intérêts	0,80 €
Transfert Livret A de l'Association	4 000,00 €	Virement venant du livret A	400,00 €
Cumul Débit	7 965,17 €	Cumul Crédit	8 508,94 €
COMPTE COURANT:		Solde au 31/08/2023 =	543,77 €
LIVRET A:		Solde au 31/08/2023 =	3 600,00 €

Vote du rapport financier

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Questions ou suggestions ?

Le Président donne la parole à l'assemblée, mais pas de questions de l'assemblée.

ELECTIONS au CONSEIL d'ADMINISTRATION :

Le Président rappelle que les membres du Conseil d'Administration sont élus pour trois ans, et que donc chaque année, nous devons renouveler ou réélire les membres élus il y a 3 ans. C'est le 1/3 sortant.

A ce jour, nous ne sommes plus que 7 membres dans le Conseil d'Administration, puisqu'en plus de Nathalie Bertin qui a démissionné, Philippe Ducroquet n'a pas renouvelé sa licence pour 2023/2024, ni Gratien Oxoby

Cette année, le 1/3 sortant élus en 2021 est, par ordre alphabétique :

- BERTIN Nathalie, DUCROQUET Philippe, DUTEIL Sylvie,
- Donc, sur les 3 sortants, seule Sylvie DUTEIL va renouveler sa candidature.
- 6 membres ont posé leur candidature pour entrer au Conseil : Nicole BARADAT, Albertina SOARES CORREIA, Jean-Pierre COURNAU, Gérard GACHEN, Pierre GRACIA et Alain LABARTHE

Pas de demande de vote à bulletin secret, le vote est donc fait à main levée, et les 7 candidats sont approuvés à l'unanimité.

Donc les élus en 2023 sont :

- **Réélue** : Sylvie DUTEIL
- **Elus** : Nicole BARADAT, Albertina SOARES CORREIA, Jean-Pierre COURNAU, Gérard GACHEN, Pierre GRACIA et Alain LABARTHE

ELECTION des MEMBRES du BUREAU

PRESIDENT: Jean-Louis HITTA

TRESORIERE: Nicole BARADAT

Trésorière Adjointe: Albertina SOARES CORREIA

SECRETARE: Sylvie DUTEIL

DELEGUE au CODERS64: Jean-Louis HITTA

Le Président,
Jean-Louis HITTA

La Secrétaire,
Sylvie DUTEIL

